



**EPE - Algérie Télécom - Spa**

**NIF : 000216299033049**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oum El Bouaghi**

**Adresse : Cite Errasd En Face La Mosquée Okba Ben Nafi**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE  
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**

**N°: AT/DO-OEB/ SDFS /DAL/LOG/03/2023**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oum El Bouaghi lance un avis de consultation nationale ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

**« PRESTATION D'HOTELLERIE, RECEPTION ET RESTAURATION A TRAVERS LA  
WILAYA D'OUM EL BOUAGHI AU PROFIT D'ALGERIE TELECOM (DOT OUM EL  
BOUAGHI)»**

**CONDITION DE PARTICIPATION :**

La présente consultation s'adresse uniquement aux établissements hôteliers au sens de la réglementation algérienne en vigueur, étoilés (selon les exigences de chaque lot) assurant des prestations d'hébergement et se situant sur le territoire de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGÉRIE TELECOM**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oum El Bouaghi**

**Secrétariat De La Commission**

**Adresse : Cite Errasd En Face La Mosquée Okba Ben Nafi**

Contre le versement d'un montant de deux mille dinars algériens (**2 000.00 DA**), non remboursable, auprès de la banque BNA, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : N° **001008420300000032/46**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées :**

- 1- D'un dossier administratif :** Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** » la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence.
- 2- D'une offre technique :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Technique** » la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence.
- 3- D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Financière** » la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence.

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

**ALGÉRIE TELECOM**

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'OUM EL BOUAGHI**



**EPE - Algérie Télécom - Spa**

**NIF : 000216299033049**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oum El Bouaghi**

**Adresse : Cite Errasd En Face La Mosquée Okba Ben Nafi**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ  
MINIMALE**

**ADRESSE : CITE ERRASD EN FACE LA MOSQUEE OKBA BEN NAFI**

**N° AT/DO-OEB/SDFS/DAL/LOG/03/2023**

**« PRESTATION D'HOTELLERIE, RECEPTION ET RESTAURATION A TRAVERS LA  
WILAYA D'OUM EL BOUAGHI AU PROFIT D'ALGERIE TELECOM (DOT OUM EL  
BOUAGHI)»**

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** calendaires à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **(cent vingt) (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.